

Le Président,

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L952-6-1 ;
- Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps de maître de conférences ;
- Vu la délibération du conseil académique en formation restreinte (séance du 18 janvier 2017) ;

ARRETE

Article premier : Le comité de sélection pour l'emploi de maître de conférences n° 37MCF1362 (4373) – profil : Etude des processus d'interaction entre l'atmosphère et la surface (continent, océan, glace) à l'échelle régionale, est constitué ainsi qu'il suit :

Membres internes

Laurence PICON, Professeur des universités (Présidente)

Gérard ANCELLET, Directeur de recherche

Guillaume GASTINEAU, Maître de conférences

Jacques LEFRERE, Maître de conférences

Laurence REZEAU, Professeur des universités

Solène TURQUETY, Maître de conférences

Membres externes

Jean-Luc ATTIE, Professeur des universités

Fleur COUVREUX, Ingénieur Météo France

Gilles FORET, Maître de conférences

Françoise GUICHARD, Chargée de recherche

Céline MARI, Directrice de recherche

Catherine OTTLÉ, Directrice de recherche

Article 2 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 23 février 2017

Pour le Président de l'Université P. et M. Curie
Et par délégation
Le Vice-Président, Parcours professionnels
et carrières

Jean CHAMBAZ

Jacques MALENFANT